



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-104503>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **24-104503**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ministère de la Culture Service à compétence nationale Archives nationales 59 rue Guynemer 90001 93383 Pierrefitte-sur-Seine cedex

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 11000201100044

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno RICARD, directeur des Archives nationales

Adresse mail du contact : Marches.archives-nationales@culture.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 175472082

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (références)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisés au cours du dernier exercice disponible
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au cours de la dernière année

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/10/2024 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères et sous-critères sont précisés uniquement dans le règlement de la consultation du marché. Dans le cadre d'une procédure adaptée et conformément aux dispositions de l'article R.2123-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'organiser ou de ne pas organiser une phase de négociation avec les candidats dans les conditions précisées au règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation et installation des aménagements scénographiques dans le cadre de l'exposition "Musique et République : De la Révolution au Front populaire"

Code CPV principal - Descripteur principal : 92521100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Réalisation et installation des aménagements scénographiques dans le cadre de l'exposition "Musique et République : De la Révolution au Front populaire" qui se tiendra du 26 mars au 14 juillet 2025 aux Archives nationales, site de Paris.

Lieu principal d'exécution du marché : 60 rue des Francs-Bourgeois, 75 003 Paris

Durée du marché (en mois) : 10

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** LOT N°1 : RÉALISATION ET INSTALLATION DES AGENCEMENTS SCÉNOGRAPHIQUES

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92521100

Lieu d'exécution du lot : Site de Paris des Archives nationales

- **Description du lot :** LOT N°2 : RÉALISATION ET POSE DU GRAPHISME

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92521100

Lieu d'exécution du lot : Site de Paris des Archives nationales

- **Description du lot :** LOT N°3 : CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'ÉCLAIRAGE

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92521100

Lieu d'exécution du lot : Site de Paris des Archives nationales

- **Description du lot :** LOT N°4 : LOCATION ET INSTALLATION DE MATÉRIELS AUDIOVISUELS ET SONORES

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92521100

Lieu d'exécution du lot : Site de Paris des Archives nationales

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : * Le marché est passé en procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 2° et R.2123-1 3° du code de la commande publique. Il est passé à prix global et forfaitaire et ferme pour toute la durée du marché. * Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr> Le dossier est enregistré sous la référence: EXPO_MUSIQUE_REPUBLIQUE * Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 4 OCTOBRE 2024, une demande écrite de préférence sur la plateforme des achats de l'État (PLACE) ou à

défaut à l'adresse courriel suivante: marches.archivesnationales@culture.gouv.fr * Les plis des candidats devront comprendre: **un dossier administratif comportant les documents suivants: 1/ la lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (exemple formulaire DC1) obligatoire en cas de groupement et/ou d'allotissement ; 2/ une déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R.2143-3 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle joint au dossier de consultation); 3/ une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours de la dernière année d'exercice (exemple: DC2); 4/ la liste des principales prestations, références, de même nature effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (exemple: Dc2); 5/ une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour la dernière année d'exercice (exemple: DC2); **un projet de marché public comprenant pour chaque lot : 1/ L'acte d'engagement pour un candidat unique ou en groupement (AE) par lot ; 2/ La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) par lot dûment complétée ; 3/ Le cas échéant, la demande d'acceptation des sous-traitants et d'agrément de leurs conditions de paiement ; 4/ Le cadre de réponse par lot complété obligatoirement par le candidat ; 5/ Un RIB. * Les critères de sélection de la candidature et les critères et sous-critères de jugement des offres figurent au règlement de la consultation. * Des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) sont prévues sur les lots 2 et 4. - Lot 2 : Une PSE (contremarches de l'escalier) est décrite au poste DPGF 8 / 8.1 - Lot 4 : Une PSE (sonorisation de la cour) est décrite au poste DPGF 4 / 4.1 à 4.4 Ces prestations doivent obligatoirement être chiffrées par les candidats en plus des offres de base dans les actes d'engagement et les décompositions du prix global et forfaitaire correspondants. L'absence de chiffrage de ces prestations supplémentaires éventuelles entraînera le rejet de l'offre. Lors de l'analyse des offres, le service acheteur procédera à autant de classement des offres qu'il y aura de combinaisons possibles. * Conditions de remise des plis: la remise des plis sera effectuée par voie électronique uniquement (pour information, la signature électronique n'est pas obligatoire au stade du dépôt des plis). Les candidats déposent leurs plis par voie électronique via le site: <https://www.marches-publics.gouv.fr> Le dossier est enregistré sous la référence: EXPO_MUSIQUE_REPUBLIQUE Des précisions sur le dépôt électronique des offres figurent au règlement de la consultation. * Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres. * les documents qui seront demandés à l'attribution du marché public sont précisés au règlement de la consultation. *Conditions particulières d'exécution : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les dépenses résultant du marché public seront imputées au budget de l'état, plus particulièrement son budget de fonctionnement (titre 3). Programme patrimoine: 0175 Action: 4 Patrimoine archivistique et célébrations nationales Titre: 3 BOP: 175-CPAT UO: C102. Les candidats peuvent se présenter sous la forme d'un opérateur économique unique ou d'un groupement d'opérateurs économiques solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Une avance peut être accordée au titulaire d'un lot si les conditions sont réunies (cf documents de la consultation). Chaque titulaire pourra céder ou nantir, en partie ou en totalité, les créances résultant du marché public. L'ordonnateur de la dépense est M. le directeur des Archives nationales. Le comptable assignataire des paiements est le chef du département comptable ministériel. *Procédures de recours: L'instance chargée des procédures de recours est: Tribunal administratif, 7 rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris), F - 93558 Montreuil, Tél : +33 149202000, courriel : Greffes.tamontreuil@juradm.fr, adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant les délais d'introduction de recours: - référé pré-contractuel (articles L. 551-1 et R. 551-1 du code de justice administrative) à tout moment de la procédure mais avant la conclusion du marché public, - référé contractuel (article R. 551-13 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution, ou à défaut d'avis d'attribution jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché public, - le recours pour excès de pouvoir ne peut toutefois être exercé après la signature du marché public, - recours en annulation (article R. 421-1 du code de justice administrative) ou référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision, - recours de pleine juridiction devant le juge du contrat contestant la

validité du marché public ou de certaines de ses clauses assorti, le cas échéant, d'une demande de suspension sur le fondement précité, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/09/2024